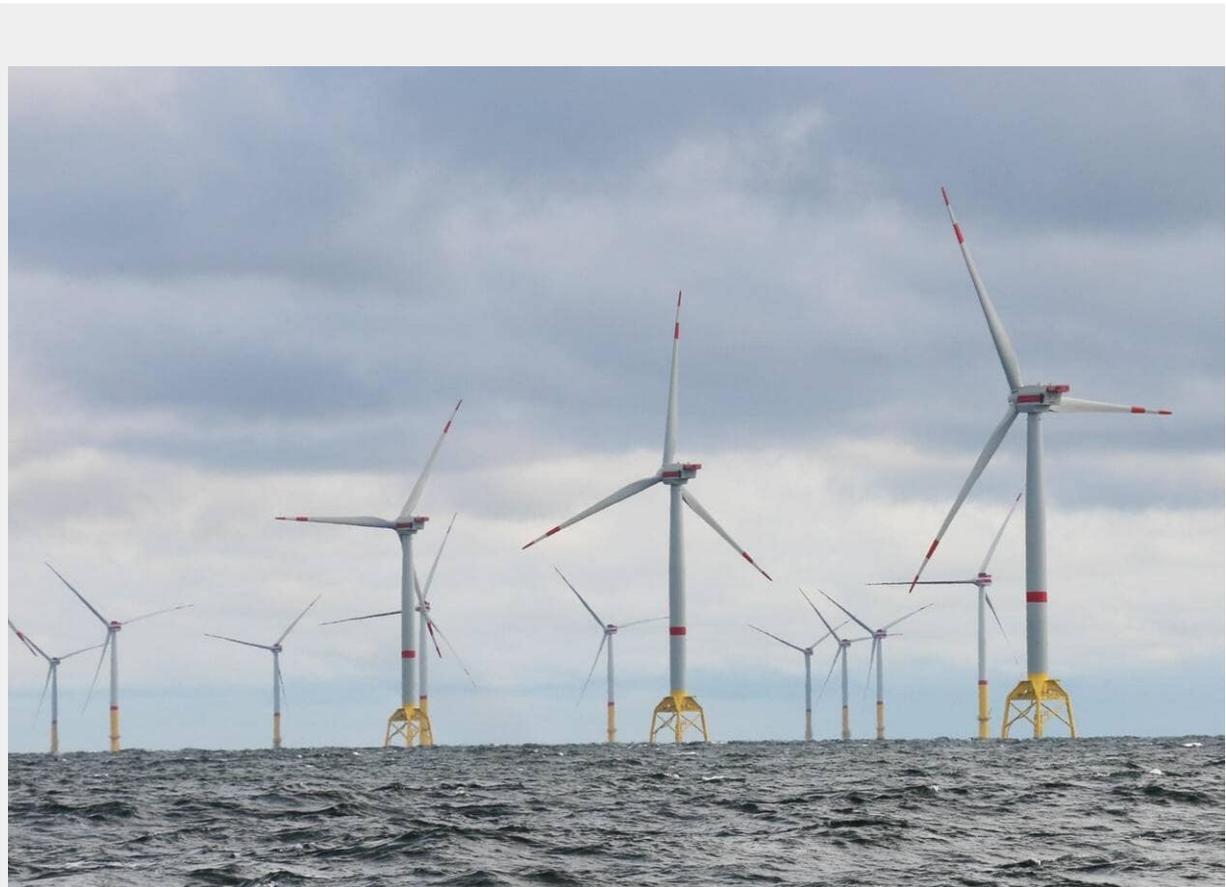


<https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-brieuc-22000/parc-eolien-en-baie-de-saint-brieuc/parc-eolien-en-baie-de-saint-brieuc-le-projet-peut-il-encore-etre-arrete-7161688>

## Parc éolien en baie de Saint-Brieuc. Le projet peut-il encore être arrêté ?

Alors que les pêcheurs demandent son annulation, et que les travaux sont censés démarrer cette année, le parc éolien en baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) peut-il être arrêté ? On fait le point.



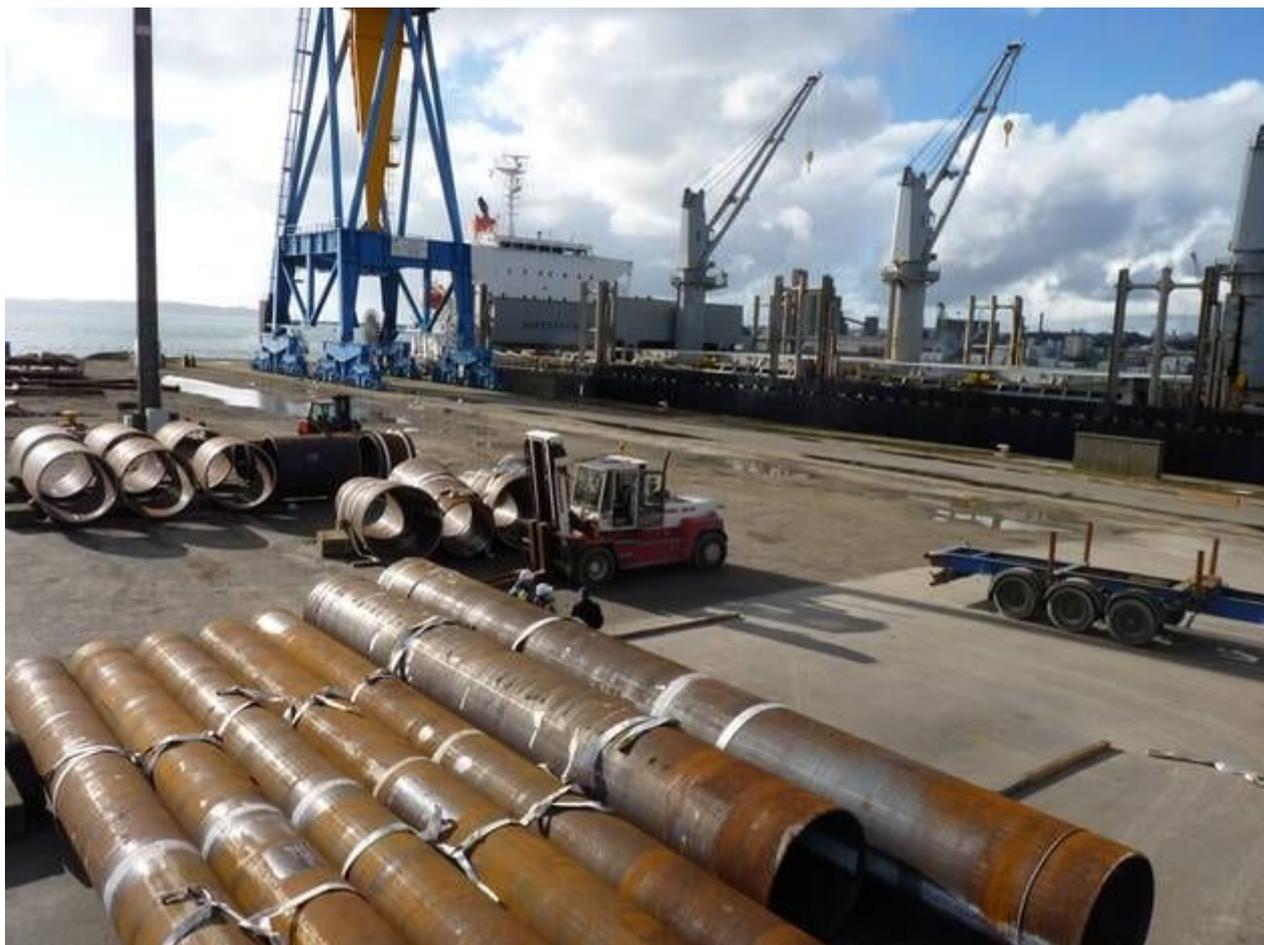
Le parc éolien de Wikinger, en mer Baltique, développé par Iberdrola, est le grand frère du parc éolien en baie de Saint-Brieuc. | OUEST-FRANCE

Ouest-FranceBrice DUPONT.Publié le 20/02/2021 à 10h22

Fin de l'année 2023. C'est à cette date que [les 62 éoliennes du parc en baie de Saint-Brieuc](#) (Côtes-d'Armor) sont censées commencer à tourner. Mais alors que les travaux en mer sont annoncés pour les prochains mois, l'opposition au projet est de plus en plus vive.

### Où en est le projet ?

À terre, il avance. Sur le port de Brest (Finistère), le chantier d'assemblage des fondations des 62 éoliennes a en effet été lancé à la fin de l'année 2020. Les pieux des jackets, qui doivent être plantées dans les fonds de la baie, y sont en effet fabriqués par le consortium Navantia-Windar.

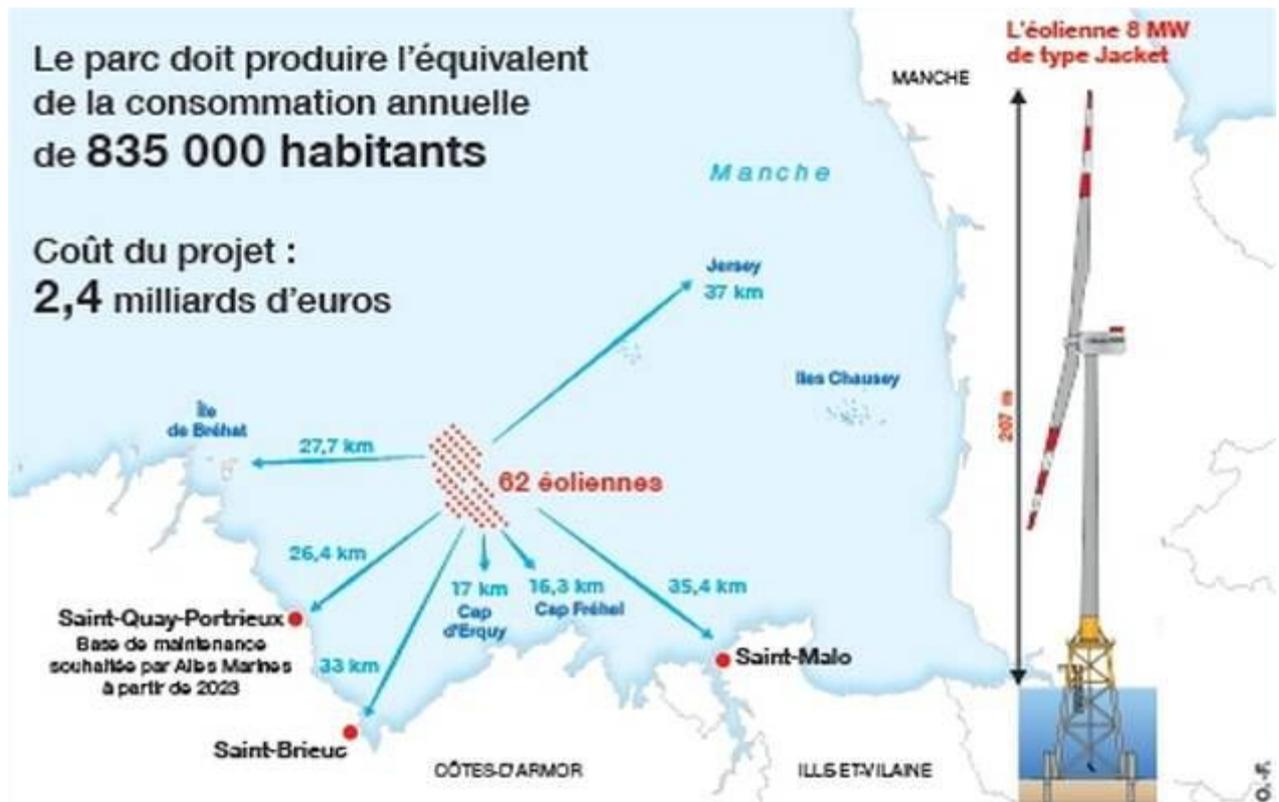


Au port de Brest, le consortium Navantia-Windar a reçu l'acier nécessaire à la fabrication des fondations des éoliennes. | OUEST-FRANCE

[À Pleudaniel \(Côtes-d'Armor\), 1 000 m<sup>2</sup> de bureaux ont également été montés en novembre 2020](#), pour servir de base arrière à Ailes Marines.

En mer, c'est une autre histoire. Le début de l'installation du parc était annoncé pour mars ou avril 2021, un calendrier qui semble aujourd'hui difficile à tenir. [Le 27 janvier dernier, le préfet des Côtes-d'Armor, Thierry Mosimann](#), rappelait que « **la date de démarrage du chantier n'est pas arrêtée** », et qu'elle restait « **à débattre avec les pêcheurs** ».

De son côté, Ailes Marines prévoit toujours « **un démarrage des travaux d'installation des pieux en mer au cours du printemps 2021** », et confirme que le parc « **sera pleinement opérationnel fin 2023** ». Rappelant que les discussions avec la préfecture se poursuivent, « **auxquelles sont associés les représentants de la pêche professionnelle.** »



Les 62 éoliennes doivent être installées au large des caps Fréhel et d'Erquy. | OUEST-FRANCE

## Qui demande l'annulation ?

Depuis plusieurs années, plusieurs associations s'opposent au parc éolien. Leurs arguments : menaces pour la biodiversité, pollution visuelle, impacts sur le tourisme, retombées minimales en termes d'emplois locaux, coût du rachat de l'électricité qui sera produite...

En novembre 2020, le comité des pêches des Côtes-d'Armor a à son tour officiellement demandé l'annulation du projet, appuyé depuis par le comité national. [Il a présenté, entre-temps, un projet alternatif, produisant de l'hydrogène à partir de l'énergie de la houle.](#) Les pêcheurs estiment qu'Ailes Marines [ne respecte pas ses engagements et craignent pour la pérennité de leur activité.](#)

## Des actions en justice sont-elles toujours en cours ?

Au niveau national, [le Conseil d'État a rejeté en décembre 2020 l'ultime recours qu'il avait à juger concernant le parc éolien.](#)

Il subsiste par contre une action auprès de la justice européenne. Elle a été saisie par un collectif de pêcheurs, rejoint par les comités des pêches, pour contester la validation par la Commission européenne de l'aide publique apportée par l'État aux promoteurs de l'éolien en mer. Une action qui concerne l'ensemble des projets attribués lors des appels d'offres, pas seulement celui de Saint-Brieuc.

Le tribunal de la Cour de justice de l'Union européenne ne devrait pas statuer avant la fin de l'année 2021. Le recours n'est pas suspensif, c'est-à-dire que le projet éolien peut se poursuivre même si la justice n'a pas encore tranché. « **Mais je vois mal Ailes Marines se lancer s'ils ne sont pas certains de pouvoir bénéficier des 4,7 milliards d'euros d'aides prévus sur vingt ans** », estime Katherine Poujol, de l'association Gardez les Caps, qui s'oppose depuis des années au projet.

## Une annulation est-elle possible ?

« **Pour quelles raisons objectives ce projet serait annulé ?** », interroge Ailes Marines. Le parc éolien garde aussi des soutiens forts, de la part de la Région et de Chambre régionale de commerce et d'industrie notamment.

Du côté du gouvernement, la ministre de la Mer, Annick Girardin, a rappelé à plusieurs reprises son soutien. Le 14 janvier dernier, Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, indiquait à l'Assemblée nationale que le gouvernement « **mettait tout en œuvre pour accélérer le développement de l'éolien en mer** ». Précisant qu'il fallait « **associer suffisamment les différents acteurs** ».

Une annulation n'est donc officiellement pas à l'ordre du jour. « **Il n'y a rien de définitif. Nous avons déjà vécu cela avec l'écotaxe** », estime Marc Le Fur, député Les Républicains des Côtes-d'Armor. « **Je ne crois pas une seconde que ce projet va se faire** », abonde Katherine Poujol.

Si jamais l'arrêt du projet advenait, cela ne serait pas sans conséquences. Ailes Marines, et sa maison mère Iberdrola, se retourneraient alors contre l'État. Avec de fastidieuses négociations et de lourdes indemnités à la clef.